



BENOR

BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur la base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA **BB 651**, à l'entreprise

**Wavin Belgium nv**  
Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,

pour la production de

**Raccords en PVC pour l'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées (à basse et à haute temp.) à l'intérieur de la structure des bâtiments, groupe de raccords 1 (courbes), 2 (culottes) et 3 (autres), groupe de dim. 1 (32-90) et 2 (110-200)**

fabriqués dans l'unité de production

**Wavin Nederland bv**  
J. C. Kellerlaan 8, NL - 7772 SG Hardenberg,

en conformité avec la

**NBN EN 1329-1:2021 « Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) » et les PTV 1005:2021**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-651-352-1329.C123-D12-4644-26716 | Valable du 2023-03-01 au 2026-02-28**

Délivrée à Bruxelles, le 24 février 2023.

  
**ir. Benny DE BLAERE**  
Président du Comité de Gestion  
générale Certification & Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL  
SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES  
SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM  
TÉL. + 32 2 238 24 11  
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



**Annexe au certificat BENOR**  
BB-651-352-1329.C123-D12-4644-26716

**Raccords en PVC pour l'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées (à basse et à haute temp.) à l'intérieur de la structure des bâtiments, groupe de raccords 1 (courbes), 2 (culottes) et 3 (autres), groupe de dim. 1 (32-90) et 2 (110-200)**

Version 1 du 27 février 2023

Raccords en PVC/Wadal		
TYPES FAISANT PARTIE DE CE CERTIFICAT		
- Couleur : gris (RAL 7037)		
<b>Groupe de raccords 1 (courbes)</b>	45°	88°
<b>Groupe de raccords 2 (culottes)</b>	45°	88°
<b>Groupe de raccords 3 (autres : manchons,réductions,...)</b>		
<b>Groupe de dimensions 1 :</b> 32 – 40 – 50 – 75 – 90 mm		
<b>Groupe de dimensions 2 :</b> 110 – 125 – 160 – 200 mm		
Exemples de raccords :		
		
Marquage : (exemple)	Diamètre-angle-Wavin- EN 1329 – B* - logo PVC 3 – année (horloge) – BENOR	
		
*B : code de zone d'application pour l'évacuation des eaux usées (basse et haute température) à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur du bâtiment qui sont fixés au mur.		

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 24 février 2023.

  
**ir. Benny DE BLAERE**  
 Président du Comité de Gestion  
 générale Certification & Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.